

“Le MR veut augmenter la quotité exemptée d’impôt à 12 500 euros”

- Olivier Chastel, le président du MR, souhaite une grande réforme fiscale pour la prochaine législature.
- Il durcit à nouveau le ton sur les questions migratoires.
- Le MR ne négociera pas le confédéralisme avec la N-VA.

“L’immigration sera un thème important de cette campagne et je le sais depuis longtemps. L’Europe a besoin de migration. Mais elle ne peut pas être désordonnée, massive, inabsorbable.”

Entretien Frédéric Chardon

Olivier Chastel, président du MR, lance la campagne électorale. Il annonce plusieurs mesures fortes qui figureront dans le programme libéral. Fiscalité, contrôle des flux migratoires, ambitions climatiques... Le programme du MR est en cours de finalisation. Il sera soumis aux amendements des citoyens via une plateforme web et sera ensuite validé dans son ensemble début mars.

Les programmes électoraux sont en cours de rédaction et il y a quelques bruits laissant entendre que le MR va proposer une nouvelle réforme fiscale d’envergure. Est-ce juste ?

Je constate tout d’abord que le gouvernement fédéral a consacré 9 milliards à revaloriser l’emploi et le pouvoir d’achat. Les spécialistes reconnaissent tous que, sur cette législature, le pouvoir d’achat a augmenté de 5,2 à 6,1 % selon les sources. Y a pas photo ! Prenons les bas salaires : sur un montant de 1 500 euros brut, l’augmentation est de 146 euros net par mois. Deuxièmement : la création d’emplois. Les chiffres sont historiques, avec les 250 000 emplois qui seront créés sur la lé-

gislature et un taux d’emploi de 70 % alors qu’on partait de 67 % en 2014. Le bureau du Plan, la Banque nationale, nous indiquent que c’est grâce aux mesures gouvernementales que l’on a créé autant d’emplois.

Vous savez très bien qu’on ne gagne pas une élection sur un bilan. Donc, que va proposer le MR pour la prochaine législature ?

Je défends une option précise : une augmentation massive de la quotité exemptée d’impôt (soit le seuil de revenus à partir duquel on commence à payer des impôts, Ndlr). Cela profitera à tout le monde et en particulier aux bas salaires. Cette quotité vient déjà d’être augmentée : elle est passée à 8 300 euros.

Symboliquement, j’aimerais qu’on l’augmente jusqu’au montant de l’allocation de chômage minimum. Soit, par an, environ 12 500 euros de quotité exemptée d’impôt. Cela fera partie des mesures du programme électoral du MR. Quand j’entends que certains veulent augmenter le salaire horaire brut de 10 ou 11 euros aujourd’hui à 15 euros demain, ce sont les entreprises qui payeraient et cela détruirait la structure économique de notre pays.

Tandis qu’ici, ce seront les finances publiques qui vont devoir assumer le coût de la mesure...

Cette mesure s’intégrera dans une démarche globale, finançable. Mais c’est la mesure phare que je

veux voir dans nos propositions de campagne pour continuer à améliorer le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Elle coûtera entre 3,5 et 4 milliards d'euros. Elle sera phasée dans le temps sur la durée d'une législature évidemment, avec un financement progressif.

Nous voici dans les dernières semaines de la vie du gouvernement fédéral. Il est minoritaire et en affaires courantes. Or il reste encore le jobs deal à faire passer. Aurez-vous finalement l'appui de la N-VA depuis l'opposition ?

Ce gouvernement a accompli 95 % de son programme. L'été dernier, en plus de tout cela, le gouvernement a élaboré une vingtaine de mesures pour répondre, entre autres, au problème des métiers en pénurie et au besoin de formation. Elles vont arriver sur la table du Parlement. On va voir comment les partis se positionnent. La N-VA va-t-elle voter ce dispositif élaboré quand elle était au gouvernement ? Je n'en sais rien, je n'ai aucune confirmation de la part de la N-VA. On va notamment exonérer fiscalement les mesures prises par les Régions pour inciter à la formation pour les métiers en pénurie, ce serait ridicule pour la N-VA de ne pas voter cela... Idem pour les crédits-temps que l'on allonge pour tous ceux qui veulent se former aux métiers en pénurie. Au-delà du jobs deal, il faudra continuer à moderniser tout ce qui tourne autour du travail dans notre pays. Il faudra former nos travailleurs actifs aux métiers de demain pour que la transformation soit progressive et que l'on ne tombe pas dans ce que Proximus vient de vivre (l'annonce soudaine d'un vaste plan de restructuration, Ndlr). Chez Proximus, on a l'air de découvrir

les enjeux de la digitalisation...

Cette séquence chez Proximus vous étonne ? D'autant que Dominique Leroy jouissait d'une excellente image à la tête de l'opérateur télécom.

Proximus est une entreprise publique autonome cotée en Bourse. Cela lui confère des spécificités, c'est vrai. Mais ça n'interdit pas de faire les choses dans le bon ordre: prévenir ses actionnaires, prévenir les syndicats, prendre des décisions claires en conseil d'administration... Il s'agit d'un plan de transformation d'entreprise à moyen terme et Dominique Leroy a agi comme si elle entamait une négociation syndicale en annonçant un nombre surévalué de licenciements. Pourquoi les moyens que la CEO veut accorder aujourd'hui à la formation ne l'ont-ils pas été plus tôt ?

Est-ce bien le rôle de l'État de se maintenir comme actionnaire principal d'une entreprise de télécoms ?

On peut en effet se poser la question... Mais il faut beaucoup de conditions réunies pour permettre la sortie de l'État du capital d'une entreprise comme Proximus. Cela vaut aussi pour bpost, pour Belfius.

Pour cette période d'affaires courantes, Jean-Marc Nollet, coprésident d'Écolo, a proposé au gouvernement fédéral actuel un grand plan national d'isolation. Vous le suivez sur cette idée ?

Je dis "oui" au plan de Nollet. Mais à part l'intitulé de ce plan, je n'ai rien vu de la part d'Écolo sur sa concrétisation... L'État fédéral et les Régions doivent être ambitieux en matière climatique. Nous devons prendre les engagements les plus forts et les concrétiser. Que ce soit sur le terrain du renouvelable ou sur le terrain de la performance énergétique. Le MR en tiendra compte dans son programme.

"Notre mesure sur la quotité exemptée d'impôts coûtera entre 3,5 et 4 milliards d'euros."

"Il faut durcir les conditions du regroupement familial"

Dans cette campagne électorale, le thème migratoire sera très présent. Pacte de Marrakech, départ de la N-VA du gouvernement, Theo Francken de plus en plus populaire... Même au sein du MR, cela s'agite: Alain Destexhe vient de présenter un livre sur ces questions. Comment vont se positionner les libéraux ?

Il y aura un débat migratoire dans le cadre des élections fédérales. C'est inévitable. Et ce n'est pas lié à Theo Francken ou à l'un ou l'autre aiguillon dans l'une ou l'autre famille politique. C'est lié à un enjeu profond. C'est d'ailleurs pour cela que le MR était convaincu qu'il fallait signer le pacte de l'Onu sur les migrations ("le pacte de Marrakech") car seule la coopération multilatérale réglera cet enjeu. L'Europe doit contrôler ses frontières, doit combattre l'immigration illégale et le trafic des êtres humains au travers de la Méditerranée.

Pour cela, faut-il changer de modèle ? Certains le prônent.

Immanquablement, le modèle va évoluer et le MR y est favorable: pour un pays, remplir ses obligations internationales en matière de migra-

tion, ce n'est pas forcément accueillir en Europe au gré d'une sorte de shopping de l'asile de la part des migrants. On en est là aujourd'hui. Le MR est favorable à ce que l'on organise, dans de bonnes conditions, l'accueil des migrants dans les pays limitrophes de leur pays d'origine. La communauté internationale doit permettre à ces personnes de fuir leur pays si nécessaire mais aussi leur permettre ensuite d'y retourner. Un accueil dans les pays limitrophes est une voie que nous devons développer. Le MR veut en être le promoteur.

Chez les partisans d'une ligne "dure" en matière migratoire, un sujet revient souvent : le regroupement familial serait trop aisé à obtenir pour les migrants. Oui, et c'est aussi mon sentiment. Le regroupement familial a déjà été restreint en 2011, le MR était à la base de cette décision, d'ailleurs. Il faut d'abord limiter les abus, car il y en a... On sait aussi que, lorsqu'un migrant reçoit l'autorisation de rester sur le territoire belge, il a un an

pour opérer le regroupement familial et ce, sans conditions. Le MR veut restreindre ce délai à 6 mois. Pour tous ceux qui sont sur notre territoire et pour qui le délai pour un regroupement familial sans conditions est dépassé, nous voulons aussi durcir les exigences en matière de moyens financiers. Aujourd'hui, il faut pouvoir justifier l'équivalent de 120% du revenu d'intégration pour opérer le regroupement familial. Le MR veut faire passer cette exigence à 150%.

La ligne Destexhe l'emporte-t-elle au MR ?

Les propositions du MR sur les questions migratoires sont en discussion et Alain Destexhe y contribue de manière importante en termes quantitatifs. Même s'il n'a pas toujours le sens de la nuance... Mais tout n'est pas à jeter, clairement. Il réfléchit à ce thème depuis longtemps. L'immigration sera un thème important de cette campagne et je le sais depuis longtemps. L'Europe a besoin de migration. Mais elle ne peut pas être désordonnée, massive, inabsorbable.

“Le MR ne négociera pas le confédéralisme”

Après le départ de la N-VA du gouvernement fédéral, Jan Jambon, ex-vice-Premier ministre nationaliste flamand, annonçait dans *La Libre* qu'il souhaitait rendre de la souveraineté aux États face aux traités internationaux qui imposent des règles en matière migratoire. La N-VA devrait mettre cette question dans la balance pour la négociation d'un futur gouvernement. Êtes-vous d'accord ?

Je suis intimement convaincu que c'est plutôt dans un contexte européen et multilatéral que l'on trouvera une solution aux questions migratoires. Et pas, comme d'autres le font en Europe, via un repli sur soi et en cherchant à retrouver une souveraineté. C'est pour cela que je formule des propositions plus strictes mais dans le cadre des règles européennes.

Les éléments du programme MR que vous dévoilez – la fiscalité, la migration – devraient plaire à la N-VA, cela dit. Les nationalistes restent les partenaires privilégiés du MR ?

J'ai pensé jusqu'au Pacte de Marrakech que nos trois partenaires flamands de majorité (Open VLD, N-VA et CD&V) étaient solides et efficaces. Malgré toutes les rivalités entre eux... Les Belges vont voter et puis on verra les résultats et les possibilités d'alliances. Nous privilégierons, c'est certain, des coalitions qui nous permet-

tront d'accomplir notre programme politique. La "suédoise" concrétisait particulièrement bien les mesures proposées par les libéraux, il est vrai.

“Il faut arrêter de nous bassiner avec des accords que nous aurions eus avec la N-VA sur l'ouverture à révision d'articles de la Constitution...”

Elio Di Rupo a dit qu'il ne négociera pas le confédéralisme avec la N-VA après le 26 mai. Est-ce aussi le cas du MR ?

La N-VA a très bien compris que le MR n'est pas preneur sur le confédéralisme. En 2014, le communautaire a été très clairement mis de côté par la N-VA pour la durée de la législature. Et, aujourd'hui, nous redisons que le MR est opposé au confédéralisme et qu'il ne négociera pas en fonction de cela. Par ailleurs, quand je vois les expressions de l'Open VLD et du CD&V sur l'institutionnel aujourd'hui, je constate qu'elles sont très modérées.

Faut-il ouvrir à révision des articles de la Constitution en fin de législature ? Cela permettrait une éventuelle septième réforme de l'État. La N-VA le souhaite.

Il n'y a aucun engagement pris en la matière. Il y a eu des discussions en 2014 lors de l'élaboration du pro-

gramme de gouvernement. Ces discussions ont abouti à la conclusion qu'on reparlerait de l'ouverture d'articles à révision en fin de législature, au regard de la manière dont la législature se serait déroulée. Moi, je ne suis pas preneur d'une nouvelle réforme de nos institutions. Nous digérons encore la précédente dans nos Régions respectives. On verra si des demandes spécifiques s'expriment durant la campagne sur l'ouverture de tel ou tel article technique. Je vous rappelle aussi qu'il faut une majorité à la Chambre et au Sénat pour ouvrir des articles de la Constitution à révision... Or le gouvernement est en minorité au Parlement. Il faut arrêter de nous bassiner avec des accords que nous aurions eus avec la N-VA. Si on avait un accord pour ouvrir par exemple l'article 195 à révision (qui fixe les règles de révision de la Constitution elle-même), je peux vous dire que tout le jobs deal aurait déjà été voté par la N-VA...